



Des actions contre l'initiative biodiversité
Lullier célèbre ses 50 ans
La langue bleue réapparaît en Suisse
Un alpage sans agriculture

7
8
9
10

PRÉVENTION DES INCENDIES

Des drames qui laissent des traces

Vincent Gremaud

En matière d'incendie, le risque zéro n'existe pas. Mais il est possible de prendre des mesures pour limiter le risque et les conséquences d'un feu. Un sujet abordé aux Journées annuelles du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA).

«J'ai accepté de venir témoigner devant vous, mais c'est encore difficile pour moi de parler des deux incendies que j'ai subis et de leurs conséquences.» C'est ainsi que Frédéric Zosso, agriculteur à Courmourens (FR), a débuté son intervention devant les 110 personnes réunies à Langenthal (BE) pour la première des deux Journées de prévention du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), le 28 août 2024. La voix parfois éraillée par l'émotion, le Fribourgeois a touché son auditoire.

En novembre 2021, un premier feu se déclare dans un stock de fumier de cheval destiné au biogaz exploité par Frédéric Zosso avant de se propager au hangar attendant. «Ce premier incendie a détruit 45 machines et 6 tracteurs pour un montant de 3 millions de francs», a expliqué l'agriculteur.

Fin août 2023, il y a tout juste un an, c'est la stabulation du Fribourgeois qui part en fumée. S'il parvient à sauver ses vaches, il perdra tout de même 5 veaux dans ce sinistre. «Tout va tellement vite: en très peu de temps, il n'y a plus rien!» Le bâtiment est totalement dé-



Victime de deux incendies en deux ans, Frédéric Zosso a témoigné aux Journées de prévention du SPAA. V. GREMAUD

truit, de même que des machines. Les dégâts atteignent 4,3 millions de francs. Le feu est parti de la chambre à lait, où se trouvaient le chauffe-eau et le tank équipé d'un refroidisseur, mais la cause exacte demeure inconnue.

Les incendies sont des drames qui marquent les esprits. «Je n'oublierai jamais les moments où j'ai appris ces sinistres, le téléphone d'une voisine qui m'annonce qu'elle voit des lueurs dans mon hangar, ni le SMS d'alerte du robot de traite qui a perdu sa liaison avec le tank à lait.» Frédéric Zosso poursuit son témoignage: «Dans les heures, les jours et les mois qui suivent, une multitude de questions vous tombent dessus. Il faut trouver des solutions très vite alors que la tête a de la

peine à suivre et que vous êtes encore sous le choc». Heureusement, l'exploitant a pu compter sur le soutien de collègues agriculteurs.

Le traumatisme vécu laisse des traces: «Lors de mes dernières vacances, j'ai passé la nuit dans une vieille maison. Je n'ai quasiment pas dormi de la nuit, de peur qu'elle ne brûle». En planifiant la reconstruction de sa stabulation, Frédéric Zosso va prendre toutes les mesures de prévention possibles. «On ne peut jamais tout prévoir. En étant passé par là, c'est difficile à accepter. Mais j'entreprends ce qu'il faut pour pouvoir dormir tranquille.»

■ Statistiques

La police cantonale bernoise a enregistré pas moins de 26 in-



Le 26 août 2023, la stabulation appartenant à Frédéric Zosso est totalement partie en fumée. SOPHIE ZOSSO



Le SPAA propose un cours dans lequel il est possible de se former à l'utilisation d'un extincteur. V. GREMAUD

cidies dans des exploitations agricoles en 2023. «Les causes de ces sinistres peuvent être diverses», a expliqué Daniel Gerber, de la brigade Incendies et explosions. «L'an passé, nous avons constaté 11 origines techniques, 6 cas de négligence et 3 actes criminels. Dans les autres cas, l'origine du feu n'a pas pu être éclaircie.»

Selon les statistiques de l'Union intercantonale de réassurance (UIR), 620 incendies agricoles ont eu lieu durant les vingt dernières années dans les 19 cantons où il existe un établissement cantonal d'assurance des bâtiments. Si l'évolution du nombre de cas annuels montre une tendance à la baisse depuis 2004, on constate une stagnation sur les dix dernières années.

■ Législation en vigueur

«Heureusement, les cas impliquant le décès de personnes sont très rares. Par contre, on déplore souvent des pertes d'animaux, et parfois d'un grand nombre d'entre eux», a relevé Michael Binz, chef du secteur Protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA). Cela provoque l'ire de certaines organisations de protection des animaux, qui n'hésitent plus à critiquer ouvertement dans la presse les agriculteurs concernés, faisant fi de leur statut de victime.

«Les directives décrivant les mesures anti-incendies à mettre en place dans les nouvelles constructions ont avant tout été conçues pour éviter les pertes humaines», a souligné

Sondes pour balles

Filiale du groupe Fenaco, l'entreprise UFA Semences s'apprête à commercialiser des sondes connectées pour détecter les échauffements dans les balles de foin. Ces sondes de 40 cm de long sont plantées dans les bottes lors de leur mise en grange. Elles permettent alors de suivre l'évolution des températures au cœur des balles, souvent inaccessibles aux sondes manuelles existant déjà sur le marché. Vendues en lots de cinq pièces, ces sondes fabriquées en Suisse utilisent le réseau LoRaWAN de Swisscom pour envoyer des alertes par e-mail et SMS en cas d'échauffement dangereux. Les commandes passées maintenant seront livrées début 2025. Davantage d'informations sur le site www.farmprotec.ch VG

Michael Binz. «En imposant deux sorties appropriées, ces directives sont sujettes à interprétation.» Au-delà de la législation en vigueur, le collaborateur de l'AECA en appelle à la responsabilité des éleveurs pour prendre les mesures nécessaires.

À noter que le SPAA propose un nouveau cours de formation continue consacré à la prévention des incendies dans les exploitations agricoles. Intitulé «Au feu», ce cours est prévu sur un demi-jour. Il s'articulera autour d'une partie théorique, en salle, ainsi que d'une partie pratique. Les participants pourront notamment tester l'utilisation d'un extincteur, d'une couverture d'extinction et assister à diverses démonstrations.

Éteindre vite les feux de presse

Les presses sont des machines particulièrement sujettes à l'embrasement. «En 2023, pas moins de 37 presses ont pris feu dans le canton de Berne», a indiqué Silas Frey, collaborateur de l'entreprise de travaux agricoles Fiechter Lohnunternehmung, basée à Kappelen (BE). La paille sèche constitue un remarquable combustible et les pièces métalliques en mouvement de la machine émettent facilement des étincelles, notamment lorsqu'elles frappent un caillou.

Lors des travaux avec des presses, il est capital d'agir très rapidement dès l'apparition des premières fumées ou dès qu'on détecte une odeur de brûlé. Il convient alors de stopper immédiatement la machine, d'appeler les pompiers et de lutter sans tarder contre le feu.

■ Système innovant

«Pour assurer une presse à sa valeur à neuf, l'assurance exige d'équiper la machine d'une capacité d'extinction au moins égale à 50 litres d'eau, soit 6 extincteurs», a relevé Si-



Ce système permet d'agir rapidement contre un début d'incendie. V. GREMAUD

las Frey. Fiechter Lohnunternehmung a participé au développement d'un système d'extinction innovant comprenant une citerne de 130 litres et une bonbonne d'air comprimé. «La citerne est remplie d'eau, à laquelle on mélange 1 litre d'adjuvant pour abaisser la tension de surface de l'eau et amplifier ainsi son pouvoir mouillant», a précisé Silas Frey. L'objectif est de pouvoir ainsi maîtriser le feu durant une demi-heure, soit jusqu'à l'arrivée des pompiers. «Rien que l'an passé, nous avons sauvé trois presses avec notre système.» VG

Attention à la sous-assurance

Responsable de la formation pour Emental Assurance, Urs Zwahlen a rendu l'auditoire attentif au risque de sous-couverture des biens lors de la conclusion d'une assurance choses. En cas de feu, les assureurs considèrent la valeur non seulement de ce qui a été endommagé, mais aussi de l'intégrité des biens concernés par la police d'assurance. Si la valeur de remplacement de la totalité de l'inventaire dépasse le montant assuré, l'assureur réduit les indemnités, même si la valeur des pertes réelles est inférieure à la valeur assurée. La déduction est alors proportionnelle au taux de sous-couverture.

«Lors d'un sinistre dû à un incendie, les sommes en jeu et les déductions peuvent s'avérer considérables», a noté Urs Zwahlen. Selon lui, les économies réalisées sur les primes en sous-estimant l'inventaire n'en valent clairement pas le coup. «Diminuer de 10000 fr. la valeur assurée réduit la prime annuelle d'à peine 200 francs.» a-t-il précisé. «Si l'on veut vraiment réduire les primes, mieux

vaut augmenter la franchise que de se retrouver en situation de sous-couverture.» Enfin, l'assureur conseille aussi de mettre régulièrement à jour la valeur assurée en fonction de l'évolution de l'inventaire des biens couverts par l'assurance.

■ Réductions en cas de négligence graves

La législation permet aux assureurs de réduire leurs prestations lorsqu'une négligence grave est à l'origine d'un sinistre, sans pour autant préciser ce qu'est concrètement une négligence grave. Par exemple, le fait de parquer un véhicule dans une étable ou de ne pas surveiller l'échauffement d'un tas de foin peut inciter l'assureur à réduire de 20 à 30% ses dédommagements en cas d'incendie résultant de ces comportements. «Ces réductions font généralement mal», a commenté Urs Zwahlen. «Il est possible d'éviter cela en contractant une assurance complémentaire de renonciation à l'exception de négligence grave.» VG

DéTECTEURS de fumée et de chaleur

Conseiller en sécurité à l'antenne romande du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), René Tabord a rappelé l'importance des systèmes de détection des incendies. «Plus de 70% des décès suite à un feu concernent des personnes surprises durant leur sommeil», a indiqué le spécialiste en protection contre les incendies. «En émettant une forte alarme sonore, les détecteurs sauvent des vies!»

■ Une multitude de systèmes

Divers détecteurs permettent de prévenir les occupants d'un bâtiment qu'un incendie les menace. Certains détectent la chaleur, mais les systèmes les plus simples détectent la présence de fumée. «Les détecteurs optiques sont les plus courants», a indiqué René Tabord. «Ils sont faciles à utiliser, mais s'avèrent sensibles à la poussière, ce qui peut poser problème dans certains bâtiments agricoles.» Pour une trentaine de francs, il est possible de s'équiper d'un simple détecteur. Le collabora-



René Tabord, du SPAA, a présenté différents modèles de détecteurs. V. GREMAUD

teur du SPAA a précisé qu'une machine permet de couvrir une surface d'environ 60 m².

Les détecteurs doivent toujours être installés au plafond, à au moins 50 cm des murs, poutres, lampes et autres obstacles. «Je vous conseille de lire les instructions d'utilisation et de les tester régulièrement, au moins une fois par mois», a relevé René Tabord. Les systèmes vendus aujourd'hui avertissent l'utilisateur quand un changement de pile est à prévoir. «Un coup d'aspirateur une à deux fois par an limite les fausses alarmes.» VG